



Naturalisation salariée en mission

Par **Soumkam**, le **19/12/2017** à **08:54**

Bonjour,

Je suis arrivée en France en septembre 2006.

j'y ai effectué ma première année d'étude en admission parallèle (2ème année ESC) jusqu'à juin 2007 puis j'ai enchaîné avec une année de césure dans un grand groupe français à La Défense jusqu'à juin 2008.

j'ai réalisé un semestre d'échange académique à HEC Montréal puis je suis rentrée en France en janvier 2009. J'ai effectué un stage à Paris jusqu'à décembre 2009 puis je suis rentrée au Maroc en janvier 2010 pour travailler en CDI dans la filiale d'une société française.

Je suis revenue en France en tant qu'expatrié (détaché) avec un titre de séjour « salarié en mission » d' une durée de 3 ans valide de mars 2016 jusqu'à mars 2019.

Je voulais savoir si je peux faire une demande de naturalisation ? Et quelles sont mes chances de l'obtenir ?

Merci par avance pour vos réponses

Par **citoyenalpha**, le **24/12/2017** à **01:33**

Bonjour

Au vu de votre post votre demande ne saurait aboutir du fait d'une résidence en France

insuffisante et d'une insertion professionnelle non pérenne.
pour rappel la naturalisation est une décision discrétionnaire de l'administration. Les conditions à remplir doivent être vues comme devant démontrer l'insertion du demandeur à la société française.

Il conviendrait d'attendre 2 ans encore avant que votre demande puisse être soutenue favorablement.

Restant à votre disposition